



Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'A3
Jeudi 9 juin 2011 à 18h00
Auditoire CO 2, EPFL

Présidence : Mme Odile Saavedra Batty, présidente de l'A3-EPFL

Vice-présidents : Christian Dupont (présent), Manuel Acevedo (excusé)

Membres du Comité présents : Annelies Garcia (directrice), Antonin Danalet (membre du comité), Alain Dransart (membre du comité), Marc Gandar (membre du comité), Jérôme Grosse (représentant du président de l'EPFL), Pierre Mellier (membre du comité), Eric Merk (membre du comité), Jacques Pansard (président section VD-VS), Oliver Prospero (trésorier), Baptiste Schwob (président section GE), Jérôme Viellet (président antenne A3 Paris).

Membres total et excusés : voir en page 7

Procès-verbal : Emilie Schmalz

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 février 2011
3. Rapport d'activités du Comité
4. Rapport du trésorier, approbation des comptes 2010
5. Décharge au Comité
6. Stratégie de l'A3 par la présidente
7. Nouveaux membres du Comité
8. Révision des statuts a) Proposition pour un nouveau nom b) droit de vote à l'Assemblée générale
9. Révision des montants des cotisations
10. Propositions individuelles émanant des membres

Odile Saavedra Batty ouvre l'Assemblée générale et souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle nomme deux scrutateurs : Marc Gandar et Thomas Estier pour les votations à faire ce jour.

1. Approbation de l'ordre du jour

Aucune proposition n'ayant été faite au comité, l'Assemblée peut donc se dérouler selon l'ordre du jour proposé dans la convocation.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 février 2011

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités du Comité

Odile Saavedra Batty présente le rapport d'activité du Comité depuis la dernière Assemblée générale du 04.11.2010 (voir présentation Powerpoint de l'AG).

Odile Saavedra Batty passe la parole à Annelies Garcia pour la présentation du rapport d'activité de la Directrice.

Annelies Garcia présente les 10 activités principales en cours (voir présentation Powerpoint de l'AG). Elle remercie Olivier Maillard et Alexandre Bisenz pour le développement et la mise en ligne du nouveau site internet de l'A3.

Sylvia Yenni prend la parole au sujet du point no 4 concernant la base de données. Elle demande si à l'avenir il y aura toujours des accès différents pour la communauté et l'annuaire. AG répond que le but est de fusionner les deux lorsque la nouvelle base de données sera en place.

Jean-Jacques Jaquier souhaite savoir quel est le délai opérationnel pour la mise en ligne de la nouvelle base de données.

Odile Saavedra Batty répond que notre contrat avec Alumni Tools, actuel fournisseur, se termine en avril 2012, par conséquent, la nouvelle base de données devra être opérationnelle à ce moment là.

Concernant le point no 10 A3 Angels, Annelies passe la parole à Marc Gandar pour présenter le projet (voir présentation Powerpoint de l'AG).

4. Rapport du trésorier

Oliver Prospero présente les comptes. (voir présentation Powerpoint de l'AG).

Jean-Jacques Jaquier demande si le soutien de l'EPFL est assuré pour les prochaines années à venir.

Odile Saavedra Batty rappelle qu'une convention est signée chaque année avec l'EPFL pour le soutien à l'A3.

Jean-Jacques Jaquier souhaite savoir comment l'A3 utilise le soutien de l'EPFL.

Oliver Prospero répond qu'il sert à soutenir de manière globale l'association, il n'est pas utilisé pour un projet particulier.

Jean-Jacques Jaquier interpelle le comité au sujet de l'action faite par la Junior Entreprise pour recruter des membres, il souhaite savoir quel a été le rendement de cette action.

Odile Saavedra Batty annonce qu'elle n'a pas de chiffres exacts mais que l'ancien Directeur avait clairement annoncé que l'action n'avait pas été concluante.

Assimina Walther demande combien il y a de postes équivalent plein temps par rapport aux chiffres mentionnés dans les comptes.

Odile Saavedra Batty lui répond que l'A3 fonctionne avec environ 3.5 plein temps.

Eric Barrelet demande si le secrétariat serait capable de faire une action comme celle effectuée par la Junior Entreprise.

Oliver Prospero répond que l'A3 a justement passé par la Junior Entreprise pour des raisons de ressources, et que le secrétariat ne dispose pas de suffisamment de temps pour entreprendre de telles actions.

Claude Florin tient à ajouter qu'il serait souhaitable de continuer à employer des étudiants EPFL pour ce genre d'actions afin de faire connaître l'A3 et de les fidéliser.

Eric Barrelet tient à préciser que c'est ennuyeux d'avoir dépensé 20'000.- frs pour une action de ce type et de ne pas avoir un rapport de rendement.

Jacques Pansard souhaite qu'à l'avenir un rapport ainsi que des statistiques soient faites suite à ce genre d'actions.

Claude Florin pense qu'il serait préférable d'avoir au moins un retour d'information sur les besoins des Alumni et leur situation au lieu d'un retour sur investissement. Il recommande de changer l'optique lors de ces actions.

Assimina Walther reprend les comptes et constate que les charges plus les honoraires représentent un montant d'environ 550'000.- frs qui est égal à 60% du budget de l'association, et demande quelle est la contrepartie, qu'est-ce qu'en retire l'A3 ?

Claude Florin lui répond que pour 100CHF de cotisation par année, les membres profitent de nombreuses prestations et de 50 événements organisés pour eux chaque année. Cela revient donc à près de 2CHF par événement et il indique que cela n'est vraiment pas cher payé. Au contraire, il préférerait qu'au lieu de discuter des charges dans le seul but de les réduire par principe, l'A3 « investisse » pour se développer.

Oliver Prosperi tient à rappeler de son côté que la base de données coûte très cher à l'A3, les frais de fonctionnement sont également assez élevés.

Marc Gandar revient sur l'action de la Junior Entreprise et souhaite que ce type de projet soit reconduit, mais avec des indicateurs de succès.

Jean-Jacques Jaquier demande en quoi consiste le compte « publications divers ».

Oliver Prosperi répond qu'il s'agit d'un compte pour les frais liés aux publications. Il n'a pas le détail de ces frais mais assure qu'à l'avenir ceux-ci seront contrôlés et imputés dans des comptes plus explicites.

Thomas Estier trouve que le budget alloué aux sections est trop faible.

Odile Saavedra Batty tient à préciser que la plupart des manifestations organisées par les sections sont autofinancées.

Oliver Prosperi présente le rapport des réviseurs.

Eric Barrelet demande à connaître l'évolution du nombre de membres.

Annelies Garcia annonce les chiffres suivants : 2010 = 5054, 2009 = 5097, 2008 = 5233, 2007 = 5311, 2006 = 4534, 2001 = 4645, 1986 = 2500.

Interrogé sur le bilan 2010, Oliver Prosperi annonce que le bilan n'est pas sous forme de slide, par conséquent, il nous en fait un résumé oral (voir bilan annexé au PV). Il s'agit d'un oubli de sa part et assure que lors des prochaines AG, le bilan sera présenté sous forme de diapositive. Les comptes 2010 sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge au Comité

Odile Saavedra Batty propose d'approuver le rapport du Comité.

Il est approuvé à l'unanimité.

6. Stratégies de l'A3 par la présidente

Odile Saavedra Batty présente la stratégie A3 pour les deux prochaines années (voir présentation Powerpoint de l'AG).

A ce sujet, Sylvia Yenni est surprise sur la question de la fidélisation des jeunes diplômés. A son époque la première année de membre était offerte et des événements spécifiques étaient organisés.

Odile Saavedra Batty répond que ces actions se font toujours. Actuellement les étudiants sont membres gratuitement et durant deux ans suite à l'obtention de leur Bachelor.

Sylvia Yenni souhaite savoir si pour la recherche de nouveaux membres, le travail est sous-traité à l'entreprise de communication engagée.

Odile Saavedra Batty répond que l'entreprise de communication a été engagée pour aider à mettre en place la stratégie de communication de l'A3.

Odile Saavedra Batty présente le budget 2011 (voir présentation Powerpoint de l'AG) Selon les prévisions il sera déficitaire de 60'000 CHF, elle tient toutefois à rappeler que pour innover il faut investir.

Jean-René Leidner demande à ce que le budget soit présenté à l'avenir en parallèle aux comptes de l'année écoulée.

7. Nouveaux membres du Comité

Odile Saavedra Batty propose Colin Sanctuary comme nouveau membre du Comité. Il fait partie actuellement du groupe de travail en charge du remplacement de la base de données. Colin Sanctuary est accepté au Comité par acclamation des membres de l'Assemblée générale. Odile Saavedra Batty tient également à remercier toutes les personnes qui s'engagent au sein du Comité.

8. Révision des statuts

a) Odile Saavedra Batty présente à l'AG la proposition du Comité pour un changement de nom de l'association (voir présentation Powerpoint de l'AG). Elle propose le nom « EPFL Alumni » au lieu d' « A3-EPFL ».

Jean-Jacques Jaquier se demande quel est l'intérêt d'un tel changement. Le terme Alumni peut désigner plusieurs titres. Il pense qu'il faudrait définir le rôle de l'Alumni plus précisément. Avec le nom A3-EPFL, Jean-Jacques Jaquier pense que l'association a une désignation unique.

Odile Saavedra Batty tient à rappeler qu'elle a eu l'occasion d'en discuter avec des jeunes diplômés qui ne s'identifiaient pas du tout à l'appellation A3. Les « 3 A » de Association Amicale des Anciens qui constituent cette appellation ne sont plus valables depuis quelques années déjà étant donné que la dénomination officielle est « Association des diplômés de l'EPFL ». Odile Saavedra Batty informe que ce sont également les jeunes diplômés qui ont fait la demande d'un changement de nom.

Claude Florin souhaite savoir la position de l'entreprise de communication travaillant pour l'A3 à ce sujet.

Odile Saavedra Batty répond qu'il est évident que l'entreprise de communication est pour ce changement, sinon elle ne présenterait pas ce projet aujourd'hui.

Jacques Pansard trouve qu'Alumni n'est pas un beau terme. Toutefois, il est reconnu à l'international. Il pense qu'il faudrait s'adapter à cette terminologie globale.

Jean-Jacques Jaquier propose un compromis. Il souhaite garder l'appellation A3 qui différencie l'association de l'EPFL et de rajouter EPFL Alumni. Cette proposition permettrait aux anciens de garder leur identité à l'A3 et aux nouveaux de s'identifier à l'EPFL Alumni.

Eric Barrelet tient à rappeler qu'il avait également fait cette proposition à Odile Saavedra Batty.

Assimina Walther propose une période transitoire durant laquelle A3-EPFL serait mentionné en sous-titre. A ce sujet elle demande également si le coût de ce changement de nom a été prévu au budget.

Odile Saavedra Batty répond que les coûts liés à ce changement ne sont pas très conséquents.

Sandra Guscio tient à rappeler qu'actuellement les diplômés EPFL bénéficient d'un email à vie @a3.epfl.ch, et qu'il faudra tenir compte de cela.

Jean-René Leidner trouve qu'il faut faire attention avec le changement de nom car l'appellation A3 est bien ancrée dans l'historique de l'association.

Odile Saavedra Batty répond qu'il faut savoir s'adapter et pour survivre à long terme il faut accueillir les jeunes générations.

Odile Saavedra Batty soumet aux votes les deux propositions :

Proposition 1 : changement de nom A3-EPFL devient EPFL Alumni

Pour : 26

Contre : 4

Proposition 2 : Changement de nom A3-EPFL devient A3-EPFL Alumni

Pour : 10

Contre :

Puisqu'il faut 75% des voix exprimées en faveur d'un changement de statut et que le nombre total de membres présents est de 37, la majorité qualifiée n'est pas atteinte (26/37 = 70%), donc le nom de l'association demeure A3-EPFL.

b) Odile Saavedra Batty soumet à l'AG la proposition du Comité d'ajouter un nouvel article aux statuts concernant la possibilité de se faire représenter pour un vote lors d'une Assemblée générale.

Jean-Jacques Jaquier tient à rappeler qu'il avait déjà fait cette proposition lors d'une précédente AG, mais il faut faire attention à la mise en place de ce système. Il ne s'agit que d'un pas pour les membres à l'étranger, nous devons en faire plus à l'avenir.

Oliver Prospero annonce que lors de la dernière Assemblée générale de l'Agepoly, un système de e-voting a été introduit. L'AG a été filmée en live et le vote se faisait directement en ligne.

L'A3 pourrait donc se diriger dans cette solution

Claude Florin tient à informer qu'il soutient cette initiative.

Sylvia Yenni demande si les procurations à faire parvenir au secrétariat deux jours avant un AG peuvent également l'être sous forme électronique.

Odile Saavedra Batty répond que les procédures exactes liées à cet article seront définies prochainement.

Odile Saavedra Batty propose de passer au vote :

La votation est acceptée à l'unanimité moins une voix contre. Par conséquent, le système sera introduit pour la prochaine AG.

9. Révision des montants de cotisation

Odile Saavedra Batty soumet à l'AG la proposition du Comité au sujet des cotisations:

Actuellement, le système est :

Bachelor : gratuit. Nouveau master : gratuit. Membre ordinaire : CHF 100.-. Couple CHF 120.-. 40 ans de diplôme CHF 40.-

Ceci est très lourd à gérer pour 11'500 membres dont les données changent constamment.

Le comité propose de passer tout le monde, sauf les bachelors, à 100CHF.

Jean-Jacques Jaquier ne voit aucun inconvénient à supprimer la gratuité après l'obtention du master étant donné que les bachelors bénéficient de cette gratuité jusqu'à l'obtention du master. Par contre, il propose de garder le tarif pour les plus de 40 ans de diplôme.

Antonin Danalet trouve injuste que les 40 ans de diplôme, qui ont plus de moyens que les jeunes, paient moins cher.

Jean-Jacques Jaquier serait d'accord de faire passer les montants des cotisations progressivement. Pour les jeunes diplômés OK et pour les 40 ans de diplôme on leur demande s'ils sont d'accord de payer la cotisation frs 100.-.

Odile Saavedra Batty conteste cette proposition et souhaite passer au vote.

La révision du montant des cotisations est acceptée à l'unanimité.

10. Propositions individuelles

Une proposition est arrivée au bureau de l'A3 : Eric Barrelet propose de supprimer le conseil stratégique.

A son avis, le conseil stratégique est un « purgatoire » dans lequel on a placé certains membres du comité à l'arrivée de l'équipe précédente. Aucune idée émise par ce conseil n'a vu le jour et ses membres ne viennent plus aux réunions. Selon lui, les membres qui s'intéressent à l'A3 n'ont qu'à rejoindre le comité. Un comité bis comme le conseil stratégique n'a pas de raison d'être.

Claude Florin propose que le comité prenne une décision à ce sujet suite aux conclusions du groupe de travail gouvernance de l'A3.

La présidente est OK pour qu'on attende cette échéance. Est-ce OK pour Eric Barrelet ? Il acquiesce, disant que ce n'est pas urgent.

Jean-François Dupont est aussi OK avec cette proposition et aimerait connaître l'avis du comité.

Odile Saavedra Batty dit que le comité est en plein travail et qu'il n'y a donc pas de précisions pour l'instant. Vote : la proposition de garder les statuts actuels concernant le comité stratégique en attendant de voir ce que propose le groupe de projet gouvernance est acceptée à l'unanimité moins une voix.

Jean-Jacques Jaquier indique que les statuts soumis sur internet ne sont pas les bons. Il faudrait les mettre à jour.

Jean-François Dupont mentionne qu'il a cherché l'ordre du jour sur le site internet de l'A3 et ne l'a pas trouvé. Ensuite, le site lui demande un login et mot de passe qui ne sont pas ceux de la base de données de l'A3 et que tout ceci complique les choses pour les membres alors qu'on leur parle de progrès techniques censés leur rendre service. On devrait faire un sondage auprès des membres pour connaître leur avis. Odile Saavedra Batty indique que ce point a déjà été discuté, et que la nouvelle solution de base de données résoudra ce problème.

Odile Saavedra Batty lit le message d'un membre qui s'oppose à la révision des statuts concernant le vote en AG par procuration. Elle demande si cet avis change le vote à ce sujet : non.

Odile Saavedra Batty clôt l'Assemblée générale à 20h00



Odile Saavedra Batty
Présidente

Lausanne, le 28 juin 2011

Membres présents :

1. Laurent Audergon
2. Barbara Aubert
3. Georges Barre
4. Eric Barrelet
5. André Bertoncini
6. Michel Bonifay
7. Alexandre Chiuve
8. Pierre Dufour
9. Jean-François Dupont
10. Sven Engestrom
11. Thomas Estier
12. Claude Florin
13. Blaise Robert Graf
14. Sandra Guscio
15. Raphaël Holzer
16. Jean-Jacques Jacquier
17. Jean-René Leidner
18. René Reculer
19. Pierre Roulet
20. Colin Sanctuary
21. Sergei Siderenko
22. Ai-Siang Tai
23. Jean-Pierre Vuille
24. Assimina Walther
25. Sylvia Yenni

Membres excusés :

Jean-Claude Badoux
André Borschberg
Pascal Bovay
Jean-Dominique Decotignie
Vincent Denis
Antoine Orsini
Eric Plan
Nils Rinaldi
Frédérique Roth
Pierre Santschi
Souad Sellami
Pierre Thomann
Olivier Trancart
Arnaud Wiesmann